



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le - 9 AOUT 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Liste in fine

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant le recyclage agricole des boues urbaines – Station d'épuration du SIAVO

Réf : RD/CP ASPE-L9

P.J : Récépissé de déclaration

Mesdames, Messieurs les Maires,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

le recyclage agricole des boues urbaines – Station d'épuration du SIAVO

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne
Place de l'Hotel de Ville
57120 ROMBAS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2016-00233** » en date du 08 juillet 2016, accompagné du courrier de notification.

Le dossier de déclaration est consultable au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne - Place de l'Hotel de Ville - 57120 ROMBAS ou en Mairie d' Amanvillers où la majeure partie du projet a lieu.

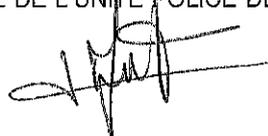
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Maires, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Liste des destinataires :

Communes de :
Hombourg,
Hombourg-Budange,
Flévy,
Trémery,
Rurange les Thionville,
Bousse,
Luttange,
Metzeresche,
Volstroff,
Ste Marie aux Chênes,
St Privat la Montagne,
Saulny
Lorry les Metz,
Chailly les Ennery,
Verneville